



*Assemblée Générale Ordinaire  
24 Février 2014*

**RAPPORT FINANCIER 2013**  
**« réalisé 2013 » & « budget 2014 »**

**\*\*\*\* Année 2013 \*\*\*\***

Notre Association a clôturé l'Année 2013 avec un compte de résultats à nouveau positif pour un montant de 5.886 €.

Le cumul de nos réserves au 31 décembre 2013 nous a donc permis de débiter l'année 2014 sans recourir à un emprunt, et d'attendre plus sereinement les premières recettes de nos financeurs qui n'interviennent pas avant la fin du premier trimestre.

**Les charges :**      *réalisées 2012 : 131.4 k€ -*  
                                 *budgetisées 2013 : 150 k€ - réalisées 2013 : 146.6 k€    Soit : - 2.30 %*

**Traductions : (23.9 k€)** - La forte augmentation de + 15 % en 2012, nous avait conduits à une prévision plus importante (25 k€) qui n'a cependant pas été atteinte.

**Transports : (43 k€)** - le montant est pratiquement identique à celui de 2012. Nous espérons, grâce à l'aide du CCAS, assurer les allers-retours pour Paris, mais dès le mois d'Avril 2012, nous avons renoncé en ne réglant que l'aller-simple, comme en 2011. Rappelons que les convocations à délai court de l'OFPRA pour les procédures prioritaires (de plus en plus nombreuses) n'ont pas permis, dans la plupart des cas, de bénéficier de tarifs réduits de la SNCF.

**Frais Postaux :** ils ont été de 20 % inférieurs à ceux de 2012, lesquels avaient presque doublé par rapport à 2011.

**Honoraires du chargé de mission (26.4 k€)** - l'ADA poursuit sa volonté de reconnaître plus justement les services précieux et indispensables qu'elle reçoit d'Olivier Tirard-Collet, sans cependant parvenir à un niveau plus équitable.

**Les charges de personnel (18.6 k€)** - L'embauche de Fanny Braud se poursuit en CDD à 80% ETPT d'août 2012 à Janvier 2014.

Nous avons également procédé à l'embauche de Redife Durakovska qui assure l'entretien de nos deux bureaux 4 heures par mois.

**Les produits :**      *réalisées 2012 : 139.3 k€ -*  
                                 *budgetisées 2013 : 150 k€ - réalisées 2013 : 152.5 k€    Soit : + : 1.65 %*

**L'Etat :** comme les années précédentes, notre demande est demeurée sans réponse. La mise en place depuis avril 2012 de la Plateforme d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile s'arrête à la première démarche de l'OFPRA. Le soutien important que l'ADA assure aux demandeurs d'asile dans leur droit au recours après le rejet de l'OFPRA est donc totalement ignoré de l'Etat.

**Les Collectivités Territoriales (La Région R.A., le Conseil Général, la Metro, les Communes de Grenoble, de Crolles, la Communauté des Communes du Grésivaudan, les municipalités de Montbonnot-St-Martin et de St-Ismier ainsi que nos Associations amies (Diaconat Protestant, Secours Catholique, ODTI, Amnesty International et LDH) : ont poursuivi leur fidèle soutien à l'ADA.**

La **Région Rhône-Alpes** a poursuivi l'attribution de son aide financière au titre de l'Emploi-Tremplin créé par Pôle Emploi.

**La Cimade**, dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire de l'asile en Isère piloté conjointement avec l'ADA, nous a versé une aide de 2.500 € au titre de sa participation annuelle 2013.

**Adhésions** : sensiblement le même nombre d'adhérents (107 contre 105 en 2012 et 106 en 2011).

**Dons** : les dons individuels ont été moins importants (- 12 %) qu'en 2012, mais notre Trésorerie n'a pas nécessité d'appel pressant. Rappelons cependant que ce type de recettes est significatif pour l'ADA, puisqu'il représente le seul produit marquant notre indépendance.

***Nous tenons à exprimer nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires, associations, adhérents et donateurs pour leur contribution à soutenir l'ADA dans son activité essentielle de la reconnaissance des droits des demandeurs d'asile en Isère.***

### **\*\*\*\* Perspectives Année 2014 \*\*\*\***

**Les charges : budgétisées : 152.7 k€, soit + 4.1 % s/réalisé 2013**

**Les produits : budgétisés : 152.7 k€ identiques au réalisé 2013**

Nous demeurons très réservés quant à l'évolution financière de notre budget pour cette nouvelle année 2014, lourde d'incertitudes.

#### **Les Charges :**

Nous avons enregistré en 2013 une augmentation de 11% du nombre de primo-arrivants sur l'année 2012, et l'avenir demeure inconnu dans ce domaine.

Le nombre croissant de procédures prioritaires nous fait craindre une forte progression des frais de transport et de traduction.

En termes de charges de personnel, nous nous sommes engagés dans l'embauche de Fanny Braud, coordinatrice du projet de l'Observatoire de l'asile en Isère, avec un contrat CDI à 80% ETPT à dater du 1<sup>er</sup> février 2014.

Les honoraires du chargé de mission sont majorés de 9 % sur le réalisé 2013 (contre 10 % en 2012)

#### **Les Produits :**

Nous avons renoncé à faire appel à l'Etat qui s'obstine à nous ignorer.

La région Rhône-Alpes poursuit son attribution dans l'emploi-tremplin, mais le montant sera dégressif sur les 3 années restantes.

Le financement de l'embauche de Fanny Braud fait l'objet de plusieurs démarches auprès de la Région et de la Métro.

Nous nous interrogeons quant aux perspectives des aides financières que pourront nous accorder nos différents financeurs qui ont été sollicités.

Cependant, nous espérons toujours une issue positive dans nos résultats budgétaires, et l'esprit dynamique qui anime tous les bénévoles de notre Association y contribuera.